

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**REUNION DU 15/06/2018**

Une minute de silence a été observée en début de conseil municipal à la mémoire de Jean Pierre Cloarec, récemment décédé.

**Elaboration du PLUI H - Débat**

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal tenant lieu de Programme de l'Habitat est en cours d'élaboration. Il remplacera l'actuelle carte communale existant sur Botsorhel.

Il est élaboré dans le cadre du Projet d'aménagement et de développement durable qui fait l'objet d'un débat obligatoire sans toutes les communes membres de Morlaix Communauté. Lors du débat, les élus de Botsorhel ont émis quelques remarques.

En effet, il a été attribué un certain nombre de droits de création logements sur Botsorhel sur 20 ans (à savoir 44 logements). Ce calcul a été fait par les techniciens de Morlaix Communauté, les élus... Ils ont programmé une croissance de 0.4 % de création de logements sur toute la communauté.

Certains élus ont des doutes sur ce chiffre qui pourrait peut-être être réajusté au profit des communes urbaines et périurbaines.

Certains élus souhaitent aussi affirmer la prise en compte de certaines spécificités de la commune. Désormais, le but du PLUI h est d'arrêter de s'étendre et privilégier le fait de combler les logements déjà vacants sur la commune. Seulement, l'attractivité de Botsorhel était de pouvoir construire dans des lieux plutôt isolés, avec du terrain, etc.... Comment faire venir des jeunes sur notre commune maintenant ?

De nombreux questionnements ont été évoqués lors de ce débat.

**ADESS expérimentation d'une action de dynamisation des espaces ruraux :**

Une proposition d'expérimentation d'une action de dynamisation des espaces ruraux a été reçue en mairie. Le Maire propose de rejoindre cette action portée par l'ADESS. Elle souhaite que les habitants soient entendus sur le projet et puissent exprimer leur avis par le biais de réunion publique.

**Unanimité**

**Mise à disposition du local infirmière :**

La maison située 9 place de l'église appartenant à la commune va être mis à disposition d'une infirmière libérale après travaux de mise aux normes.

Un droit d'entrée de 150 € est fixé (pour apposer sa plaque professionnelle) et un loyer de 350 € par mois est fixé lors de son installation effective dans les locaux.

Une convention de mise à disposition va être établie.

6 voix pour et 4 abstentions

### **Loyer du local commercial :**

Le loyer mensuel du commerce passe à la somme de 397.04 € par mois à compter du 01 Aout 2018 à jusqu'au 31 juillet 2019.

9 pour et 1 contre

### **Loyer du local communal rue de ker huella :**

Reconduction du loyer mensuel de 100 € pour le local de l'école situé au 32 rue de Ker Huella (atelier « Le pot au feu ») et accord pour établir un avenant à la convention de mise à disposition du local.

Unanimité

### **Accueil de loisirs 2018 :**

Madame le Maire informe l'assemblée que le centre de loisirs ouvrira ses portes du 9 Juillet au 27 juillet 2018 pour accueillir les enfants âgés de 3 à 12 ans.

Le tarif est appliqué en fonction du quotient familial.

Une gratification, de 100 € par semaine, sera accordée au stagiaire BAFA

Unanimité

### **Fonds de concours 2018 :**

Des demandes de subvention vont être envoyées à Morlaix Communauté pour le dossier de démolition du hangar Rolland et pour l'aménagement du cabinet infirmier place de l'église.

Unanimité

### **Travaux église :**

Des travaux de rénovation de la main courant et des joints de parement sont prévus à l'église pour un montant de 8 895.00 € HT.

Une demande de subventions va être déposé auprès de Morlaix Communauté.

Unanimité